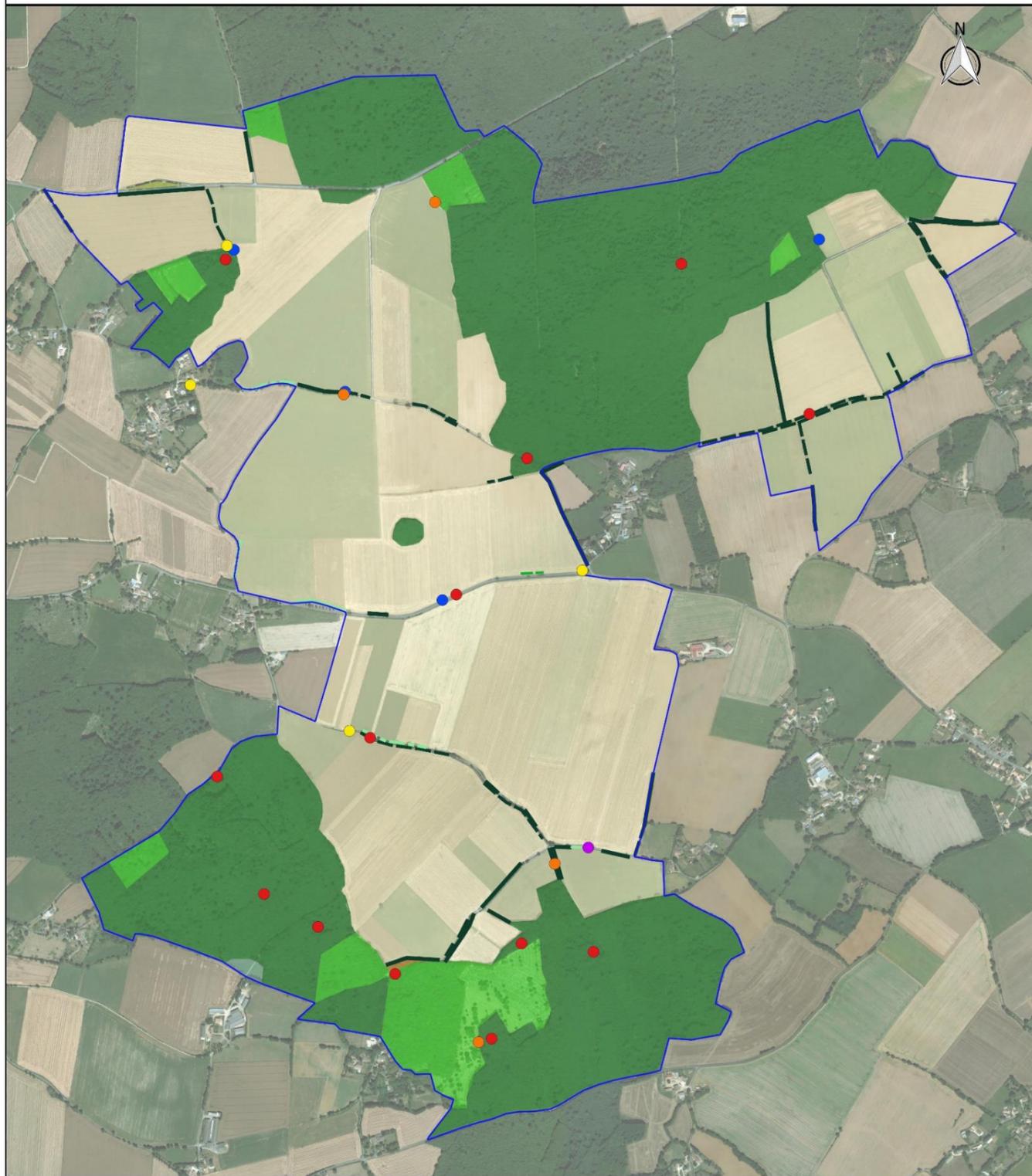


Observation des passereaux patrimoniaux (2/2) en période de nidification



Légende

- |   |                                |  |
|---|--------------------------------|--|
| Aire d'étude immédiate                      | Verdier d'Europe               | Alignement d'arbres                      |
| <b>Contacts des passereaux patrimoniaux</b> | Linotte mélodieuse en vol      | Friche rudérale annuelle                 |
| Grive draine                                | <b>Habitats</b>                | <b>Haies</b>                             |
| Linotte mélodieuse                          | Bois de Châtaigniers           | Haie arbustive                           |
| Moineau domestique                          | Culture                        | Haie relictuelle arborée                 |
| Tarier pâtre                                | Recrus forestiers caducifoliés | Haie rectangulaire basse avec des arbres |
|   | Fourré mésophile               |  |

DEUX-SEVRES VIENNE

Projet éolien de la Foye (79)

Observation des passereaux patrimoniaux (2/2) en nidification

N° CARTE - SVLC\_PASS2/2

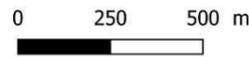
FORMAT - A3 ECHELLE - 1/13 000

COORDS - L93 DATE - 2/01/2020

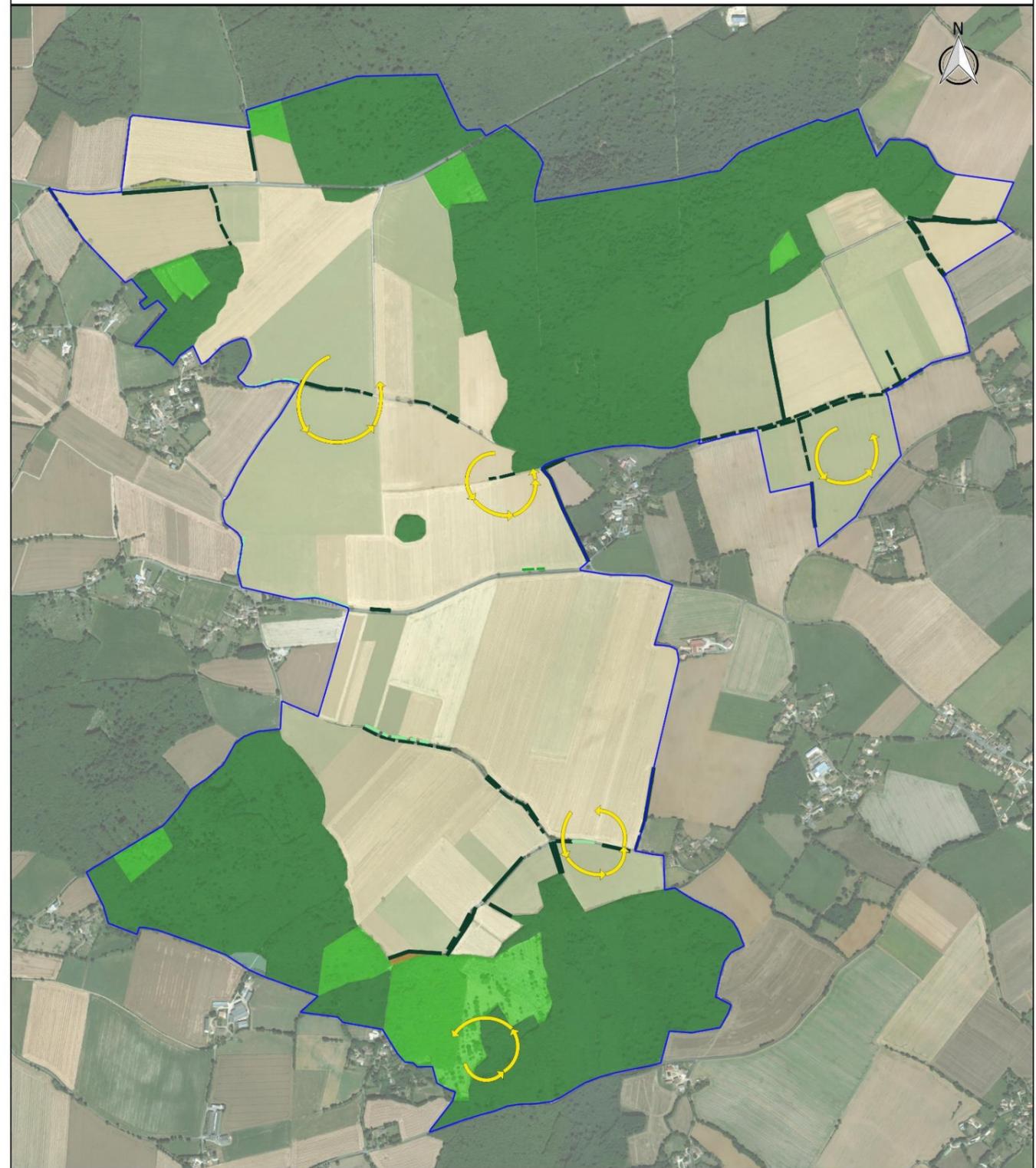
© WORLD ORTHO, NCA Environnement

**EPURON**  
ERG

**nca**  
ENVIRONNEMENT



Observation d'Hirondelle rustique en période de nidification



Légende

- |                                      |                                |  |
|--------------------------------------|--------------------------------|--|
| Aire d'étude immédiate               | Culture                        | <b>Haies</b>                             |
| <b>Contact d'Hirondelle rustique</b> | Recrus forestiers caducifoliés | Haie arbustive                           |
| Hirondelle rustique en vol           | Fourré mésophile               | Haie relictuelle arborée                 |
| <b>Habitats</b>                      | Alignement d'arbres            | Haie rectangulaire basse avec des arbres |
| Bois de Châtaigniers                 | Friche rudérale annuelle       |  |

DEUX-SEVRES VIENNE

Projet éolien de la Foye (79)

Observation d'Hirondelle rustique en nidification

N° CARTE - SVLC\_HIRU

FORMAT - A3 ECHELLE - 1/13 000

COORDS - L93 DATE - 2/01/2020

© WORLD ORTHO, NCA Environnement

**EPURON**  
ERG

**nca**  
ENVIRONNEMENT



Espèces de rapaces non patrimoniales

La Buse variable et la Chouette hulotte sont deux rapaces non patrimoniaux qui ont été observés sur l'AEI. Elles ont toutes les deux un statut de conservation d'espèce de « préoccupation mineure » et ne sont pas des espèces déterminantes ZNIEFF dans la région.

La Buse variable est une espèce de rapace diurne commune sur le territoire national. Un ou plusieurs individus ont été observés presque à chaque prospection lors de la période de nidification. Cette espèce territoriale n'a pas été observée en parade ou en défense du territoire sur l'AEI. Toutefois les nombreux boisements et l'observation régulière de l'espèce laissent penser à une nidification probable sur l'AEI.

La Chouette hulotte est un rapace nocturne non patrimonial contacté lors des inventaires chiroptères en mai 2019 et en juillet 2018. Cette espèce a également été contactée lors des protocoles rapaces nocturnes du 18 mars et du 21 mai 2019. Lors de cette prospection, qui a été réalisée pendant la période de reproduction, plusieurs individus différents ont répondu à la repasse. La Chouette hulotte niche dans une cavité d'un arbre ou dans un ancien nid de Corneille. Aucun indice de reproduction n'a été avéré, mais l'espèce niche potentiellement dans les boisements présents en nombre sur l'aire d'étude immédiate.

Outre la possibilité de pouvoir nicher sur l'AEI, ces deux espèces vont également utiliser l'AEI pour chasser.

Espèces de rapaces patrimoniales

Lors de la période de nidification, deux rapaces diurnes inscrits à l'Annexe I de la Directive « Oiseaux » ont pu être observés. Le Busard cendré et le Busard Saint-Martin sont également déterminants « ZNIEFF » en Deux-Sèvres lorsqu'il y a nidification avérée. L'Effraie des clochers et la Chevêche d'Athéna, rapaces nocturnes, au même titre que le Faucon crécerelle, sont classées patrimoniales en raison de leurs statuts de conservation préoccupants en Poitou-Charentes.

Tableau 85 : Rapaces patrimoniaux observés au sein de l'AEI

Ordre	Nom commun	Statut réglementaire	Liste rouge Poitou-Charentes - nicheur	ZNIEFF - Deux-Sèvres (79)
Accipitriformes	Busard cendré	DO / PN	NT	Si nicheur
	Busard Saint-Martin	DO / PN	NT	Si nicheur
Falconiformes	Faucon crécerelle	PN	NT	
Strigiformes	Chevêche d'Athéna	PN	NT	
	Effraie des clochers	PN	VU	

**Légende :**

Statut réglementaire : PN : Espèces protégées au niveau national ; DO : Directive 2009/147/CE du 20 novembre 2009, dite Directive "Oiseaux", relative à la conservation des oiseaux sauvages (Annexe I)

Catégories de la Liste rouge régionale des espèces menacées (nicheur) : LC : Préoccupation mineure ; NT : Quasi menacée ; VU : Vulnérable ; EN : En danger d'extinction

Condition pour espèce déterminante ZNIEFF Poitou-Charentes – Deux-Sèvres (79) : Si nicheur

- Busard cendré

*Observations* : Huit observations de l'espèce ont été relevées au cours de la période de reproduction. Aucun comportement n'a permis de laisser penser à une nidification sur l'AEI (individus en chasse).

*Nidification* : Le statut reproducteur de l'espèce sur l'aire d'étude est donc qualifié de « probable ».

*Milieu(x) favorable(s) à la nidification* : Il construit son nid au sol dans les cultures d'orge ou de blé, comme c'est le cas sur l'AEI. Les nichées sont alors fortement menacées de destruction lors des moissons, dont le calendrier de plus en plus précoce ne coïncide généralement pas avec la date d'envol des jeunes. Sans intervention humaine ce sont 40 à 100% des nichées qui peuvent être détruites. Il est important de préciser que la localisation des nids peut varier d'une année sur l'autre et est largement dépendante de la répartition des cultures céréalières sur la zone.

*Statut* : Ce rapace migrateur présente des densités importantes de couples dans le département de la Vienne, mais il est largement menacé durant sa reproduction.

- Busard Saint-Martin

*Observations* : Sept observations de l'espèce ont été relevées au cours de la période de reproduction. Aucun comportement n'a permis de laisser penser à une nidification sur l'AEI. Toutefois un couple paraissait le 9 avril 2019.

*Nidification* : Son statut de nidification sur l'AEI est considéré comme « probable ».

*Milieu(x) favorable(s) à la nidification* : Le Busard Saint-Martin présente des densités importantes de couples dans la Vienne. Dans les zones de plaine agricole, il niche de la même façon, au sol dans les cultures de blé ou orge et est sujet à la même menace de destruction des nichées par les engins agricoles. Il est important de préciser que la localisation des nids peut varier d'une année sur l'autre et est largement dépendante de la répartition des cultures.

*Statut* : Le Busard Saint-Martin n'est pas considéré comme menacé en France en raison de ces effectifs nicheurs qui sont estimés entre 13 000 et 22 000 couples entre 2000 et 2012. En Poitou-Charentes, on dénombre entre 640 et 1080 couples, soit 10% de la population nicheuse française.

- Faucon crécerelle

*Observations* : Deux individus ont été vus sur l'AEI. Le premier, le 18 mars 2019 et le second le 15 juin 2019.

*Nidification* : Sur l'AEI, aucun couple ou nid n'a été découvert. L'espèce est nicheuse probable dans une haie, dans un boisement ou dans un hameau.

*Milieu(x) favorable(s) à la nidification* : Observable dans tous types de milieux ouverts à semi-ouverts, le Faucon crécerelle est présent sur tout le territoire. La région Poitou-Charentes constitue même un bastion pour l'espèce, qui y est toutefois menacée par l'intensification des pratiques agricoles. L'espèce niche aussi bien dans les fermes qu'en haut des pylônes électriques, ou dans les arbres. Il utilise les zones ouvertes pour la recherche alimentaire.

*Statut* : La population nicheuse française est en déclin modéré (2000 – 2012) et estimée entre 68 000 et 84 000 couples. On en dénombre entre 3200 et 10 600 couples en Poitou-Charentes.

- Effraie des clochers

*Observations* : Deux individus ont répondu aux repasses du 21 mai 2019. Deux autres individus ont été entendus lors de nuits chiroptères en juillet 2018 et en mai 2019.

*Nidification* : le statut reproducteur de l'effraie est qualifié de « probable » dans les villages alentours.

*Milieu(x) favorable(s) à la nidification* : Rapace anthropophile, l'Effraie des clochers niche généralement dans des infrastructures humaines et en particulier le vieux bâti. Elle fréquente les milieux ouverts et bocages pour la recherche alimentaire. L'espèce est sédentaire et revient généralement sur son site de nidification d'une année sur l'autre. Elle peut donc être détectée dès la première session du protocole rapaces nocturnes.

*Statut* : La population française est plutôt fluctuante, notamment les années avec des hivers rigoureux, et est considérée comme en déclin modéré depuis 1989.